SNUipp-FSU23

# Réforme des rythmes scolaires : pas sans nous !

SNUipp-FSU23

A la lecture des textes réglementaires (décret 2013-77 du 24 janvier 2013), la communauté éducative n'est pas institutionnellement associée aux discussions puisque :

- Le Maire a compétence pour décider seul du calendrier d'entrée de l'école et de la commune dans la réforme
- Ni le Ministre, ni le Recteur, ni le Directeur Académique n'ont demandé la consultation des Conseils d'École

Une réforme mal préparée, imposée dans l'urgence et sans consultation de la communauté éducative est une réforme bâclée, qui ne peut obtenir l'adhésion des personnels et des usagers et ne mènera qu'à plus d'injustices sociales et territoriales, sans offrir la moindre amélioration pour la réussite des élèves !

Nous demandons :

**1**– que l'ensemble des conseils d'écoles du département soient consultés sur la base de 4 propositions :

- maintien de la semaine de 4 jours,
- passage à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2013,
- passage à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2014.
- autre proposition du Conseil d'école

**2**– que tous les acteurs concernés (élus, parents, personnels…) soient réunis en Comité Départemental de l'Éducation Nationale pour mettre en débat la réforme, à partir d'un état des lieux départemental issu de la consultation des conseils d'école, sans tabou, y compris en intégrant la possibilité pour notre département d'être dans un régime dérogatoire à 4 jours comme il l'est depuis 20 ans.

| NOM | COMMUNE | SIGNATURE |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |